



Chancellerie d'État
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

Communiqué de presse du Conseil-exécutif du 16 février 2024

Nouvelle prison régionale de Witzwil : oui aux crédits d'étude

Le Conseil-exécutif a approuvé à l'attention du Grand Conseil un crédit de 12 millions de francs en faveur d'un concours portant sur l'étude et la réalisation de travaux de construction au complexe pénitentiaire Witzwil. Il demande également un crédit d'étude de 1,5 million de francs en vue du déplacement de certains bâtiments agricoles afin que les détenus puissent continuer à travailler sur le site. La coordination des deux projets permettra de rationaliser la mise en œuvre et d'éviter le recours à des locaux provisoires onéreux.

Il est prévu de construire une prison sur le site de l'établissement pénitentiaire de Witzwil pour offrir des places de détention en milieu fermé en remplacement de la prison régionale de Bienne, qui est vétuste. Ce projet constitue la pièce-maîtresse du plan directeur pour la mise en œuvre de la stratégie de l'exécution judiciaire du canton de Berne. Les deux crédits sollicités par le gouvernement bernois permettront de planifier concrètement la réalisation de la nouvelle prison régionale.

Concours portant sur l'étude et la réalisation de la nouvelle prison

Dans sa demande de crédit relative au concours portant sur l'étude et la réalisation de la nouvelle prison régionale à Witzwil, le gouvernement a tenu compte des demandes formulées par le Grand Conseil lors de la session d'été 2023. Ce dernier avait renvoyé l'affaire de crédit au Conseil-exécutif, en le chargeant notamment de clarifier les besoins prévisionnels en places de détention, les places de travail requises ainsi que les coûts d'exploitation et d'investissement. Dans l'intervalle, les clarifications requises ont été apportées et les deux concordats alémaniques sur l'exécution des peines ont adopté la planification des besoins intercantonaux en places de détention. Les chiffres avancés dans la première demande ont été confirmés.

Bâtiments neufs au lieu de provisoires

Pour construire la nouvelle prison régionale, il faut notamment démolir des bâtiments agricoles dont la plupart sont en fin de vie. Afin de maintenir les activités agricoles intégrées dans l'exécution des peines à Witzwil, des bâtiments neufs seront construits ailleurs sur le site avant même le démarrage de la construction de la nouvelle prison régionale. Cela évitera de recourir à des locaux provisoires onéreux.

Le Conseil-exécutif demande au Parlement bernois d'approuver un crédit d'étude de 1,5 million de francs pour la réalisation de ces nouveaux bâtiments.

Le Grand Conseil examinera probablement ces deux demandes de crédit lors de la session d'été 2024.